

LOCATION DES SALLES

TARIFS 2016

Salles sportives	à l'heure
Salle sport combat	8,40 €
Salle de musculation	8,40 €
Salle d'évolution	8,40 €
Gymnases	17,40 €
Salle de gymnastique Maryse Gombaudo	8,40 €

Salle Charles Brillaud	Stés locales, particuliers d'Argenton	Associations et particuliers de la CDC	Stés, particuliers venant de l'extérieur
Activités à but lucratif	45,60 €	63,30 €	67,80 €
Nettoyage	24,00 €	24,00 €	24,00 €
Activité à but non lucratif	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Lors de la réservation de la salle Charles Brillaud, des arrhes seront versées, soit le tiers de la location

Pôle d'animation seniors Rollinat	Demi-journée journée	
	Salle n°3	30,00 €

Maison de santé pluridisciplinaire	Par demi-journée
Bureau polyvalent (27,60 m ²)	20,40 €

Chapelle Saint-Benoit	Associations et particuliers d'Argenton	Associations et particuliers de la CDC
Location de la salle d'exposition sans vente et sans but lucratif	77,80 €	124,25 €
Location de la salle d'exposition avec vente, à caractère lucratif ou à caractère professionnel	124,25 €	248,45 €
Activité à but non lucratif	Gratuit	Gratuit

- Les tarifs sont applicables par prestation, dans la limite de 15 jours d'utilisation. Au-delà, il y aura lieu de rajouter 10,20 € par jour supplémentaire.
- dans les cas de mise à disposition gratuite, les organisateurs sont soumis au paiement d'une participation forfaitaire de 23,90 € pour le nettoyage de la Chapelle

Il est adopté le principe d'une mise à disposition gratuite par an et par association d'Argenton pour l'un des 4 lieux suivants : Salle de spectacle, Espace Jean Frappat, Halle Polyvalente, Chapelle Saint-Benoit. Le forfait nettoyage reste cependant à la charge de l'association.

LOCATION DES SALLES

TARIFS 2016

Salle de Spectacle	Associations et particuliers d'Argenton	Associations et particuliers de la CDC	Sociétés, associations et particuliers hors CDC
Pour une représentation	174,00 €	346,50 €	474,00 €

Les tarifs sont applicables pour une représentation.

Dans les cas de mise à disposition gratuite, les organisateurs seront soumis au paiement d'une participation forfaitaire de 34,80 € pour le nettoyage de la salle

Il est adopté le principe d'une mise à disposition gratuite par an et par association d'Argenton pour l'un des 4 lieux suivants : Salle de spectacle, Espace Jean Frappat, Halle Polyvalente, Chapelle Saint-Benoit. Le forfait nettoyage reste cependant à la charge de l'association.

Halle polyvalente	Stés locales, particuliers d'Argenton	Associations et particuliers de la CDC	Stés, particuliers venant de l'extérieur
Activités lucratives sportives & culturelles	143,50 € le 1er j *	193,00 € le 1er j *	211,00 € le 1er j *
Activités non lucratives sportives et culturelles	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Exposition à caractère commercial	307,50 € le 1er j *	466,50 € le 1er j *	495,00 € le 1er j *
Mariage	324,00 €	333,50 €	526,00 €
Bals	380,00 €	717,50 €	741,00 €
Assemblée générale avec buffet froid - galette	139,00 €	197,00 €	211,00 €
Nettoyage	32,00 €	32,00 €	32,00 €

Lors de la réservation de la halle, des arrhes seront versées, soit le tiers de la location

* Un forfait de 74,00 € sera demandé par jour supplémentaire de location

** Un forfait de 111,00 € sera demandé par jour supplémentaire de location aux sociétés et particuliers venant de l'extérieur.

Il est adopté le principe d'une mise à disposition gratuite par an et par association d'Argenton pour l'un des 4 lieux suivants : Salle de spectacle, Espace Jean Frappat, Halle Polyvalente, Chapelle Saint-Benoit. Le forfait nettoyage reste cependant à la charge de l'association.

LOCATION DES SALLES

TARIFS 2016

Espace Jean Frappat

BAREME N°1

(sans mise à disposition de l'office - forfait nettoyage compris)

ASSOCIATIONS

Origine de l'association	Forfait 1 (jusqu'à 4 heures)	Forfait 2 (plus de 4heures à 8 heures)	Forfait 3 (plus de 8heures à 11 heures)	Forfait 4 (plus de 11 heures)
Argentonnaises	69,00 €	104,00 €	139,00 €	211,00 €
Communauté de Communes du Pays d'Argenton-sur-Creuse	118,50 €	208,00 €	293,00 €	468,00 €
Autre	172,50 €	312,00 €	451,00 €	727,50 €

En cas de dépassement du forfait choisi, il sera appliqué le tarif du forfait immédiatement supérieur.

BAREME N°2

(sans mise à disposition de l'office - forfait nettoyage compris)

PARTICULIERS OU EVENEMENT FAMILIAL

Origine	Forfait 1 (jusqu'à 4 heures)	Forfait 2 (plus de 4heures à 8 heures)	Forfait 3 (plus de 8heures à 11 heures)	Forfait 4 (plus de 11 heures)
Argenton	98,00 €	151,00 €	217,00 €	305,50 €
Communauté de Communes du Pays d'Argenton-sur-Creuse	183,00 €	323,00 €	462,00 €	739,50 €
Autre	219,00 €	393,00 €	566,00 €	914,00 €

En cas de dépassement du forfait choisi, il sera appliqué le tarif du forfait immédiatement supérieur.

BAREME N°3

(sans mise à disposition de l'office - forfait nettoyage compris)

MANIFESTATION ORGANISEE PAR UN PROFESSIONNEL

Origine	Forfait 1 (jusqu'à 4 heures)	Forfait 2 (plus de 4heures à 8 heures)	Forfait 3 (plus de 8heures à 11 heures)	Forfait 4 (plus de 11 heures)
Argenton	133,00 €	219,00 €	317,00 €	480,00 €
Communauté de Communes du Pays d'Argenton-sur-Creuse	219,00 €	393,00 €	566,00 €	914,00 €
Autre	270,50 €	495,00 €	721,50 €	1 172,50 €

En cas de dépassement du forfait choisi, il sera appliqué le tarif du forfait immédiatement supérieur.

BAREME N°4

(sans mise à disposition de l'office - forfait nettoyage compris)

REVEILLON DU NOUVEL AN

Origine du demandeur	Forfait
Argenton	1 154,00 €
Communauté de Communes du Pays d'Argenton-sur-Creuse	
Autre	

LOCATION DES SALLES

TARIFS 2016

Espace Jean Frappat (suite)

BAREME N°5

FORFAIT NETTOYAGE

<i>Qualité du demandeur</i>	Forfait
Associations	35,50 €
Particuliers	46,00 €
Professionnels	46,00 €

BAREME N°6

PRESTATIONS DIVERSES

<i>Nature de la prestation</i>	Forfait
Location de l'office	24,50 €
Mise à disposition de la salle la veille ou le lendemain de la manifestation	58,00 €
Utilisation de la verrerie	6,00 €

OBSEQUES CIVILES

Gratuité dans tous les cas

Lors de la réservation de l'Espace Jean Frappat, des arrhes seront versées, soit le tiers de la location.

Il est adopté le principe d'une mise à disposition gratuite par an et par association d'Argenton pour l'un des 4 lieux suivants : Salle de spectacle, Espace Jean Frappat, Halle Polyvalente, Chapelle Saint-Benoit. Le forfait nettoyage reste cependant à la charge de l'association